

ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	15

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 JUIN

ET LES AUTRES ?

Les Chambres vont avoir à discuter un projet de loi relatif à la création d'une caisse de retraite pour les ouvriers. Cette caisse sera constituée par des versements des ouvriers, des patrons et de l'Etat.

A cinq ou dix centimes par jour, selon qu'il désirera s'assurer au bout de trente ans une pension de 300 ou 600 francs, l'ouvrier versera annuellement une somme de 14 ou 28 francs. Le patron sera tenu à un versement égal, ce qui donnera au total 28 ou 56 francs. L'Etat complètera cette mise considérée comme un tiers ; il versera donc par tête d'ouvrier 56 ou 112 francs.

Nous ignorons si les auteurs du projet que M. le ministre de l'intérieur va déposer ont calculé ce qu'il en coûtera annuellement au budget pour faire cette dépense ; mais il n'est pas difficile de s'imaginer que cela doit donner un chiffre considérable.

Si l'on estime la population ouvrière à cinq millions et demi, le versement annuel de l'Etat atteindrait en chiffres ronds 60 millions pour la pension de 300 francs et 120 millions pour celle de 600 francs.

Admettons que la moitié des ouvriers se résigne à la pension la plus faible, cela ferait une dépense moyenne de quatre-vingt-dix millions à inscrire au budget.

Ne trouvez-vous pas que les prétendus amis des ouvriers en prennent un peu à leur aise avec les deniers des contribuables ?

Nous faisons ce sacrifice exorbitant... Il nous semble que le socialisme d'Etat doit être logiquement et pousser jusqu'au bout l'application de cette nouveauté.

Et les autres ? Car il n'y a pas que les ouvriers qui aient besoin d'une retraite.

Si les employés de l'Etat sont sûrs de ne pas tout à fait mourir de faim au bout de trente ans de services, il y a la population des employés de commerce de toutes catégories, non moins intéressante que les ouvriers syndiqués pour les grèves ou les campagnes électorales.

Ces employés ne gagnent pas plus que les ouvriers ; ils gagnent même moins.

Nous voulons bien payer quatre-vingt-dix millions par an pour assurer la vieillesse des électeurs des députés radicaux ; mais nous croyons que notre générosité ne doit pas se borner là, et qu'il faut aussi assurer celle des petits employés.

Il y en a bien cinq millions et demi. Il faut compléter le projet du gouvernement en doublant la mise.

La caisse des retraites coûtera donc 180 millions au moins, ou 240 millions au plus.

Cela paraît peut-être un peu gros, mais il est impossible de faire autrement.

Il est inadmissible en effet que les représentants du pays favorisent une classe de travailleurs aux dépens d'une autre classe de travailleurs.

Et cette lacune doit être comblée quand bien

même tout le budget des recettes y devrait passer. C'est du reste facile. Il n'y aura qu'à doubler les impôts.

INFORMATIONS

LES OFFICIERS EN RETRAIT D'EMPLOI

L'attention du ministre de la guerre a été appelée sur les inconvénients que peut présenter la présence à Paris d'un certain nombre d'officiers et d'employés militaires mis en non activité par retrait d'emploi pour fautes contre la discipline.

M. de Freycinet a décidé qu'avant d'être autorisés à résider dans le département de la Seine, les officiers de cette catégorie devront justifier de moyens d'existence soit dans leurs familles, soit par suite de l'obtention d'une position civile.

LES GARÇONS DE CAFÉS

Les garçons de cafés, marchands de vins, les sommeliers, verseurs, officieux et chasseurs, se sont réunis, à la Bourse du travail, pour discuter sur certaines réformes qu'ils comptent réclamer prochainement. Parmi ces réformes, citons l'abolition des bureaux de placement et la liberté du port de la moustache.

Ils ont décidé d'envoyer des délégués à la Chambre syndicale des patrons, restaurateurs et limonadiers, et ont voté les fonds nécessaires à la fondation d'un journal destiné à soutenir leurs revendications.

NOUVELLE ARRESTATION

M. Fasseler, secrétaire du directeur de la Manufacture d'armes de Puteaux, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir livré à M. Triponé de nombreux plans d'engins et d'armes de guerre, notamment le détonateur de Bourges.

Interrogé, M. Fasseler a déclaré n'avoir pas cru commettre un acte délictueux en communiquant les plans à M. Triponé, officier de la territoriale, fournisseur du ministère de la guerre ; il affirme, au milieu des larmes, avoir commis une grave imprudence inconsciemment.

De nombreux dessins ont disparu de la Manufacture et le directeur est compromis par manque de surveillance.

On dit que le colonel Deport, directeur de la manufacture d'armes de Puteaux, n'occupait pas encore cet emploi au moment où les détournements de pièces ont eu lieu. La responsabilité d'un défaut de surveillance ne retombe pas sur lui.

Voici une dépêche de Berlin, 3 juin, qui nous montre sous leur vrai jour les sentiments des socialistes allemands envers la France. Si l'on se fait encore des illusions en certains endroits, on y mettra de la bonne volonté :

« Le député socialiste de Vollmar a prononcé, à Munich, un discours qui marque une évolution dans la tactique du parti socialiste.

Il recommande l'action sur le terrain légal comme le meilleur moyen d'acquiescer de l'in-

fluence sur les affaires publiques, mais sans sacrifier son programme pour l'émancipation du prolétariat.

» Le parti doit, le cas échéant, transiger avec le gouvernement et les autres partis.

» A l'égard de la politique extérieure, M. de Wollmar se déclare partisan de la triple alliance, qui garantit le maintien de la paix. Il repousse l'utopie des Etats-Unis européens.

» Il critique sévèrement l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de la Russie, qui fournit un prétexte à l'Allemagne d'augmenter ses armements. Il ajoute que si la Russie était battue dans une prochaine guerre, la France paierait seule les frais de la guerre.

» En outre, la France s'illusionne sur les sentiments du parti socialiste. Si l'Allemagne était attaquée, les socialistes seraient au premier rang pour défendre la patrie, surtout s'il s'agissait de repousser un ennemi hostile à la civilisation et au progrès, comme la Russie.

D'où il résulte que le Socialisme n'est internationaliste qu'en France.

On annonce pour le 17 juillet prochain l'arrivée à Paris du jeune roi Alexandre de Serbie, qui vient passer cinq semaines en France avec son père le roi Milan.

LA MÉLINITE

Le Times publie une lettre adressée au ministère de la guerre à Paris par le directeur de la maison Armstrong.

Le directeur déclare que, bien qu'il soit possible que les communications de cette maison avec M. Turpin aient été amenées par l'intermédiaire de M. Triponé, ce dernier ne leur a cependant communiqué rien se référant à la mélinite. Toutes les informations reçues à ce sujet par la maison Armstrong proviennent de M. Turpin qui déclare avoir pleine liberté de communiquer à la maison Armstrong sa découverte. La maison Armstrong n'a reçu de Triponé aucun plan, ni aucune information technique ; enfin on n'a jamais proposé à la maison Armstrong de trahir des secrets appartenant à des officiers en service, ni directement, ni indirectement.

On lit dans le Jour :

« Cette affaire prend une tournure très grave. Les principaux coupables ne seraient pas, paraît-il, entre les mains de la justice, mais ne tarderont pas à y tomber.

» Malgré le secret dont on entoure l'instruction, nous avons appris de source sûre que certaines révélations des personnes déjà inculpées et notamment de M. Turpin, auront pour résultat de faire arrêter deux officiers supérieurs de grades différents, qui sont gravement compromis, non seulement dans l'affaire de la mélinite, mais encore dans une machination de même nature.

» Nous ne pouvons encore (quoique nous les connaissons) livrer à la publicité les noms du général et du colonel mêlés à cette malheureuse affaire, mais il est probable que l'arrestation de ce dernier officier sera demain matin un fait accompli.

LA FUITE DE M. JOUANNO

M. Jouanno, banquier à Paris, s'était chargé de tous les frais de l'Exposition de Moscou qui se montent à l'heure actuelle à 1,600,000 fr. En remboursement de ses avances, il devait recevoir les loyers des exposants et, à la fin de l'Exposition, le comité devait lui remettre le produit des recettes faites aux tourniquets.

M. Jouanno, s'étant rendu à Moscou, a imaginé de réaliser d'un coup la vente des tickets, à un prix fort bas, mais qui du moins le mettait à l'abri de tout déficit éventuel.

Jeudi dernier, un journal laissait entendre que M. Jouanno se trouvait dans une situation difficile. Cette note eut pour résultats immédiats d'amener dans les bureaux du banquier une foule de déposants qui réclamèrent leur argent, et vendredi soir, atterré, il disait à ses amis : « Vous n' imaginez pas combien la note de ce journal m'a fait de mal. »

Samedi, à midi, il disparaissait. Mais il laissait intacts tous les fonds qui appartiennent à l'Exposition française de Moscou.

SPÉCULATION SUR LES BLÉS

D'après les documents officiels, les navires américains faisant route pour la France amèneront du blé dans nos ports dans les quantités suivantes :

	hectolitres
De San-Francisco	1.665.881
De Puget-Sound (Etat de Washington)	179.886
De l'Oregon	370.800
De l'Australie	43.900
Total	2.260.467

Ces achats de blés, dit le *Nouvelliste de Bordeaux*, ont été effectués par les soins d'un consortium de spéculateurs, en prévision de l'abaissement des droits de douanes.

Les blés importés en France réalisent donc, dès aujourd'hui, un boni de 3 francs par 100 kilos.

Le consommateur ne profitera en aucune manière de ce dégrèvement dont la spéculation sera seule à bénéficier.

On cite, à la tête de cette affaire, — dans le détail de laquelle nous ne pouvons entrer aujourd'hui, — les noms des principaux personnages de la finance israélite.

MARINE MARCHANDE

Le *Nouvelliste de Bordeaux* reçoit la lettre suivante de Bordeaux, 4^{er} juin :

« Monsieur le Rédacteur,
» L'article que vous publiez aujourd'hui sur la *Spéculation sur les blés* ne manquera pas, je l'espère, d'ouvrir les yeux à ceux qui avaient pu encore se laisser aveugler par les partisans à outrance du libre-échange et de la liberté du pavillon.

» Pour me renfermer sur mon terrain habituel, la *défense de la marine marchande*, je saisis avec empressement l'occasion que vous m'offrez de prouver, à l'aide du tableau des cargaisons flottantes de blés américains en route pour la France, que ceux qui jurent sur tous les tons qu'ils réclament le libre échange pour alimenter notre marine marchande sont d'effrontés charlatans qui ne défendent, en réalité, que leurs intérêts personnels ou ceux des Syndicats de spéculateurs plus ou moins juifs.

» Il suffit, en ce qui concerne la marine nationale, de constater que, sur les soixante-quatre navires apportant 2,260,000 hectolitres de blés américains aux consommateurs français, il y a deux navires français!!!

» Pour l'Union des Inscrits maritimes,
» Capitaine DUPON, président. »

VOL DE UN MILLION

Le *Moniteur des Postes, des Télégraphes et des Téléphones*, dans son dernier numéro, rappelle dans tous ses détails le vol de un million qui a eu lieu en 1882, dans les baraquements de la place du Carrousel.

Le *Moniteur des Postes* affirme que l'enquête a fait découvrir le coupable, et qu'il sera peut-être un jour ou l'autre en mesure de le nommer.

En attendant, ce journal donne ce renseignement édifiant :

Nous pouvons affirmer que le voleur du million a, avec une partie des sommes dérobées, acheté, sur l'une des plages de la Méditerranée, une grande étendue de terrain, sur laquelle il a fait construire une magnifique villa.

Nous pouvons affirmer encore qu'un des hauts fonctionnaires de la préfecture de police aurait dit, il y a deux jours, au sujet de l'affaire dont nous venons de parler :

C'est l'une des affaires les plus graves de ce temps.

Personne ne bouge. Est-ce que ce vol de un million, dont nous parlons plus haut, compromettrait de « hauts personnages politiques » ?

Il est permis de le supposer.

LETTRES PARISIENNES

La grande nouvelle c'est le retour du soleil et le retour à la gaieté générale. Les fêtes, si brillantes fussent-elles, comme celles de la Vicomtesse de Janzé, de la Duchesse de Pomar et de la Princesse de Léon, ne pouvaient arracher à un incommensurable ennui ce qu'on est convenu d'appeler le monde qui s'amuse. Quant à celui qui travaille, il n'était pas exempt de cet état d'âme, mais le voilà qui se réveille. On parle beaucoup de la découverte au Pérou d'une mine d'or d'une richesse considérable. « L'ELECTRA », c'est le nom de cette mine, sera du nom synonyme de bonne fortune.

Les gisements aurifères de « L'ELECTRA » se trouvent situés dans le district de Parinacochas, au centre même de l'axe de la Zone aurifère du Pérou. Le port le plus rapproché est Chala, à 250 kilomètres sur la côte du Pacifique, avec lequel la mine est reliée par une route carrossable.

Des négociations habilement conduites ont abouti à faire passer l'affaire en des mains françaises. Nous savons d'ailleurs que le désir

des initiateurs de cette affaire est qu'elle reste française. Les titres, fractionnés en très petites parties, sont abordables pour chacun, car leur prix actuel n'est que de cinquante francs. Au surplus, nos lecteurs peuvent demander des renseignements sur l'*Electra* à M. de Lavigerie, 22, place Vendôme, à Paris. Ils verront ensuite, après examen, dans quelle mesure ils peuvent s'intéresser à cette affaire, digne, en tout point, de leur plus sérieuse attention.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Le général Baillod, inspecteur permanent des Remontes, et le général de Kermartin, directeur de la cavalerie, sont arrivés ce matin à Saumur.

LES VACANCES SCOLAIRES

Le Conseil supérieur de l'instruction publique s'est prononcé à la presque unanimité pour le maintien du *statu quo* des vacances scolaires.

Le projet d'arrêté auquel le Conseil s'est rallié, est ainsi conçu :

« Article 1^{er}. — L'ouverture des grandes vacances dans les lycées et collèges de garçons est fixée au 1^{er} août pour l'année 1890-91 et les années suivantes.

» La distribution des prix aura lieu le 31 juillet.

» Art. 2. — La rentrée des classes est fixée chaque année au 1^{er} octobre.

» Si le 1^{er} octobre tombe un dimanche, la rentrée s'effectuera le lendemain. »

L'AFFAIRE DES AVOINES

Ainsi que nous le faisons pressentir hier, l'instruction de l'affaire des avoines, qui est toujours conduite avec la plus grande activité et beaucoup de prudence, a amené l'arrestation de deux autres civils gravement compromis dans cette série de vols qui remontent, paraît-il, à trois ans au moins.

Parmi les nouveaux incarcérés se trouve encore un ouvrier serrurier. C'est le second.

Sommes-nous à la fin des arrestations ?

LES RAILS DES TRAMWAYS

Ce matin, l'un des chevaux de l'entreprise Boisseau, qui fait le service des boues et fumiers du quai de l'Hôtel-de-Ville, a glissé sur les rails des tramways et s'est abattu entre les brancards du tombereau.

Grâce au concours de jardiniers et personnes témoins de l'accident, l'animal a pu être promptement remis sur les jambes.

AU FOND D'UN Puits

Hier soir, vers 4 heures, le jeune André Carré, âgé de 8 ans, jouait dans un jardin chez ses parents, à la Croix-Verte, près la gare d'Orléans. Le chien de la maison, prenant part aux ébats, se dirigea vers un puits couvert de planches; l'enfant l'y rejoignit bientôt, monta avec l'animal sur le puits et gambadèrent si bien ensemble que les planches firent bascule. Le jeune Carré et son chien furent précipités dans le puits, profond de dix à onze mètres.

La mère de l'enfant, témoin de l'accident, appela au secours. Plusieurs personnes accoururent. On chercha des cordes; mais le petit imprudent disparaissait sous l'eau, haute d'environ quatorze mètres. C'est alors que le nommé Louis-Alphonse Dubois, soldat au 1^{er} zouaves, actuellement en congé chez ses parents à Saumur, et qui se trouvait chez les époux Carré, ses amis, se précipita dans le puits et maintint l'enfant à la surface de l'eau jusqu'au moment où l'on apporta des cordes.

L'enfant et le chien furent retirés sains et saufs. Nous félicitons le jeune zouave Dubois qui a déjà obtenu une mention honorable à son régiment pour fait de même genre.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Troisième séance de Tir, le dimanche
7 juin 1891

De 9 heures à 11 heures du matin, au Stand de l'Ecole de cavalerie.

Fusil Gras, à 200 mètres.

Revolver d'ordonnance, à 30 mètres.

De 1 heure 1/2 à 4 heures du soir, au Stand de la Société, rue des Boires.

Fusil Gras, tir réduit à 25 mètres.

Carabine de précision, à 12 mètres.

Pistolet de combat, à 12 mètres.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

Le crime d'Orbé

On nous écrit de Thouars :

« Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin, un crime atroce a été commis à Orbé, près Thouars, dans les circonstances suivantes :

» Le sieur Auguste Bonneau, âgé de 42 ans, vivait depuis quelque temps séparé de sa femme qui avait demandé cette séparation pour se soustraire aux mauvais traitements dont elle était victime toutes les fois que Bonneau apprenait qu'elle allait à l'église.

» Bonneau était libre-penseur, et, à ce titre, s'était opposé à ce que son fils fût baptisé et fit sa première communion. Mais le jeune homme avait atteint sa 19^e année; il avait suivi une retraite prêchée à Orbé par un religieux, et, fort ému de la doctrine catholique, profita de l'absence de son père, avec l'assentiment de sa mère, pour se faire baptiser et faire sa première communion.

» Le père, de retour au pays, en apprenant cette conversion, entra dans une violente colère et proféra des menaces de mort contre sa femme et son fils.

» Dans la soirée de lundi à mardi, assez tard, il pénétra au domicile de sa femme, armé d'une hachette nouvellement aiguisée, et se jeta sur son fils pour l'assommer.

» Le garçon, alerte et vigoureux, luttait avec son père et para le coup. Puis, affolé, sans penser à sa mère, il se précipita dehors.

» Le misérable Bonneau se jeta sur sa femme et, d'un vigoureux coup de hache, lui ouvrit la tête de l'occiput à l'oreille... La victime ne succomba pas sur le moment.

» A la vue de cette effroyable blessure, l'assassin sortit et erra toute la nuit.

» Le lendemain matin, il est allé se constituer prisonnier à la gendarmerie de Thouars.

» Bonneau, grand lecteur de toute la presse irréligieuse, et avec sa doctrine de libre-penseur, n'admettait pas que sa femme et son fils pussent penser librement autrement que lui. »

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 2 juin. — Jeanne Lethiec, rue de la Butte-des-Moulins; — Madeleine-Marie-Louise Rousseau, rue Saint-Jean.

Le 3. — Fernand-Maurice Rabier, rue de la Maréchalierie.

MARIAGE

Le 3 juin. — Adolphe-Joseph Brunet (veuf), jardinier, a épousé Alexandrine-Désirée Pinet, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 4 juin. — Pierre Ciret, marchand tailleur, 70 ans, veuf de Joséphine Poirier, place de la Bilange.

CHINON. — On écrit de cette ville :

« Mardi 2 juin, dès deux heures de l'après-midi, l'animation était grande sur nos quais; on attendait l'arrivée des Bees-Salés de Tours. La joyeuse Société, qui sur un bateau-mouche avait descendu la Loire jusqu'à Candès, puis remonté la Vienne jusqu'à Chinon, est arrivée vers trois heures.

» L'événement a été annoncé par plusieurs salves d'artillerie. A peine débarqués, les Bees-Salés se sont rendus devant la statue de Rabelais et ont déposé un bouquet au pied du Maître de la gaieté française. La musique des Bees-Salés s'est fait ensuite entendre et a joué les plus amusants morceaux de son répertoire avec ses instruments grotesques.

» A six heures, grand banquet, suivi d'une grande retraite aux flambeaux. »

TOURS. — Hier matin, les trois jeunes enfants de M. le vicomte de Pierres, se promenant avenue de Grammont avec leur bonne, s'appro-

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Je prie messieurs les jurés de comparer l'énergie avec laquelle mon client innocent repoussa toujours les accusations, et le désarroi dans lequel est plongé Wegrow coupable, par la divulgation de son crime.

Le 25 décembre, vers onze heures du matin, le cahier écrit par René Bernard fut extrait clandestinement du bureau d'Odon Wegrow et porté chez M. Nicéphore, photographe, rue Cadet. Celui-ci photographia l'une après l'autre toutes les pages où se trouvaient tracées des phrases en écriture secrète. Dès que les épreuves furent tirées, c'est-à-dire dans l'après-midi, vers quatre heures, le cahier fut réintégré à sa place primitive dans le cabinet de travail du banquier, qui ne se douta jamais de ce qui s'était passé. La stupéfaction profonde dont vous apercevez la manifestation sur les traits de Wegrow, prouve la vérité de mon affirmation.

M. Nicéphore tira plusieurs exemplaires de

ces photographies et les accompagna d'une lettre dans laquelle il déclara que ces photographies, portant la marque de sa maison et tels numéros, étaient bien la reproduction du cahier comptant quarante pages de fort papier quadrillé, foliotées à la main et protégées par une couverture de toile grise, qui lui avait été apporté le 25 décembre, et qui avait été laissé à sa disposition de onze heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Je dépose l'attestation de M. Nicéphore et un exemplaire de chacune des quarante photographies entre les mains de M. le président.

Dès que deux exemplaires de chacune de ces quarante pages photographiées furent prêts, ils furent confiés, les uns à M. Joly, auteur d'une méthode de déchiffrement des écritures secrètes, les autres à M. Patrice Héribert, auteur d'un traité de cryptographie. Ces deux savants se mirent à l'œuvre. Chacun traduisait de son côté, sans savoir que l'autre s'occupait à la même besogne. Les résultats de leurs travaux furent identiques, c'est-à-dire que leurs versions se ressemblèrent comme deux gouttes d'eau. Cette conformité est une preuve de l'exactitude de leur traduction. Les deux cryptographes ont signé et paraphé chacune des

pages traduites, affirmant qu'en leur âme et conscience, ils étaient convaincus d'avoir donné une version rigoureusement exacte du texte proposé.

Ce travail, dont j'ignorais l'existence, ne put être achevé que ce matin. Il fut impossible de me le faire parvenir avant le moment où j'achevai mon premier plaidoyer. La lettre qu'on me transmit et qui m'informait qu'on allait mettre en mes mains cette pièce importante, fut la cause pour laquelle, monsieur le président, je réclamai de votre bienveillance la suspension d'audience que vous voulûtes bien m'accorder.

— Avant d'aller plus loin, maître Belcoq, dit le procureur de la République, je vous demanderai de qui vous tenez les renseignements que vous nous donnez.

— Monsieur le procureur, au moment où, la suspension d'audience m'étant accordée, je sortais de cette enceinte, un homme se précipita sur moi, me regarda dans le blanc des yeux, et me demanda :

— Vous vous nommez bien Maurice Belcoq ?

— Oui, répondis-je.

— Vous êtes le défenseur du romancier Gustave Marchand ?

— Oui.

— Vous venez de lire la lettre que je vous ai fait passer ?

— Oui.

— Venez dans un endroit où nous soyons seuls et écoutez-moi; le temps presse !

Nous entrâmes dans une pièce déserte et il me fournit les preuves que je vais avoir l'honneur de développer devant vous.

— Ne craignez-vous point, demanda le procureur, d'avoir été le jouet d'un mystificateur ?

— Un moment, répondit Belcoq, je vous avoue que j'eus cette crainte. Mais bientôt je me rendis compte que cet homme disait la vérité. Toutes ses affirmations étaient appuyées de preuves nombreuses, écrites, datées et signées. Le manuscrit de René Bernard ne possède pas seulement la valeur d'un simple renseignement, c'est un véritable réquisitoire contre Odon Wegrow, c'est une pièce dont la lecture vous apprendra les antécédents du prétendu baron de Garwolin, qui vous montrera les origines de la fortune de ce financier, qui vous exposera les motifs de division qui séparèrent le fiancé de Mademoiselle de Courson de son futur beau-père.

Vous entendrez, racontées par René Bernard lui-même, les discussions qu'il eut avec

chère de la balustrade du Pont du chemin de fer de Venée, pour voir passer le train arrivant des Sables.

La petite Madeleine, âgée de 3 ans, ayant glissé, passa au travers de la balustrade et tomba d'une hauteur de plus de six mètres sur la voie.

Le train arrivait à toute vitesse, l'enfant était évanouie, sa petite tête posée sur le rail.

Par un hasard providentiel, le nommé Dumud, charretier, 77, boulevard Marchand-Duplessis, se trouvait là; n'écouter que son courage et brisant la clôture, il put enlever l'enfant au moment même où le train allait l'écraser.

Nous ne saurions trop louer ce brave homme, tout en blâmant l'incurie des ingénieurs qui établissent des ponts aussi dangereux et les maintiennent dans cet état, malgré les nombreuses réclamations du public.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

POITIERS. — Avant-hier, le chien des époux Rocher, habitant Clan, devenu subitement enragé, a mordu ses maîtres, ainsi qu'une femme nommée Suire et une autre personne.

Tous quatre sont partis pour Paris, afin de se faire soigner à l'Institut Pasteur.

L'animal a été abattu, ainsi que plusieurs autres chiens qu'il avait également mordus.

SCANDALE DANS UNE ÉGLISE

On fait grand bruit dans certaines feuilles d'un fait qui se serait passé aux Aubiers (Deux-Sèvres). Le curé de cette paroisse est accusé d'intolérance pour avoir refusé d'admettre à la première communion trois petites filles conduites d'office à la table sainte par l'institutrice laïque.

Il est aisé de s'imaginer le scandale qui s'ensuivit et le trouble qui fut jeté dans la cérémonie. Le scandale se rattache à une longue intrigue ourdie contre un prêtre plein de zèle, M. l'abbé Louis Robineau, ancien secrétaire de l'évêché de Poitiers sous l'administration du regretté cardinal Pie.

On parle d'une enquête commencée par le sous-préfet. Vraiment, il est difficile d'être plus ridicule. M. le curé des Aubiers n'a, dans l'exercice de son ministère, à relever que de ses chefs hiérarchiques et de sa conscience; c'est lui qui est chargé de la police de l'église, et, à ce titre, il devrait porter une plainte contre les perturbateurs qui troublent les cérémonies du culte.

Est-ce que, sous prétexte de progrès, on voudrait en revenir au temps où les Parlements prétendaient prescrire, par voie judiciaire, l'administration des Sacraments?

M. le curé des Aubiers est résolu à poursuivre judiciairement les perturbateurs du culte, qui ont fait ainsi publiquement mépris de son autorité, dans l'église dont le bon ordre lui est également confié.

La mode et les enfants

Cette année, si les pontifes et les lanceurs de mode ont voulu de l'original, ils ont parfaitement réussi; ils ont même outrepassé leurs désirs en se rendant ridicules et en rendant ridicules les victimes de leurs caprices.

Il y a longtemps, en effet, que quelques enfants ont été accoutrés comme ils le sont actuellement. A certaines époques, où tout le monde s'habillait plus ou moins mal, il était moins choquant de voir les enfants partager le sort commun; mais aujourd'hui, c'est tout différent: l'ensemble du costume n'est ni rococo, ni trop excentrique; il sied assez même à la généralité des femmes. Quant aux hommes, à part quelques légères modifications de coupe ou de forme, leurs vêtements varient peu: il reste banal. Mais examinons bien les enfants, ceux du « dernier cri » s'entend. La fillette est l'exacte reproduction de l'élégante de 1812: Taille aux aisselles, jupe traînante avec volant tuyauté dans le bas, manches longues et bouffantes à l'épaule; chapeau, oh! le chapeau! un immense ramassis de chiffons couvrant la tête et le cou et nécessitant au moins autant d'étoffe qu'il en fallait pour la robe d'il y a deux ans.

On se rappelle cette robe qui arrivait à peine aux genoux. Ainsi habillée, la petite fille de quatre à six ans, vu de dos à une cinquantaine de pas, a la légèreté et la grâce d'une « pochée d'avoine... » Car, plus elle est petite, la fille, plus elle est longue, la robe, et, au fur et à mesure que l'une allonge, l'autre raccourcit.

Voilà la logique dans la mode!

Les petits garçons sont à peu près logés à la même enseigne. En sortant de nourrice, et dès les premiers pas, on leur enfourche un pantalon, long, bien entendu, et à pieds d'éléphant, avec cela ils endossent une sorte de veste ou blouse très courte. Sur la tête, un immense chapeau de paille ou de feutre complète le costume, qui a beaucoup d'analogie avec celui d'un fort de la halle.

Il est à remarquer que chacun déplore en soi-même cette facétie de la mode; mais dans le milieu mondain où l'on s'en fait esclave, personne n'ose le dire; au contraire, on trouve charmant ces petits pantins grotesques, parce qu'ils sont « à la mode »: tout est là.

Mais d'où nous vient cette mode? Elle nous vient en droite ligne d'Angleterre, le pays où l'on sait le moins bien s'habiller, — je ne dis pas se vêtir, car les Anglais, plus pratiques qu'élégants, sacrifient tout à leurs aises, — du pays des excentricités et des audaces. Oui, nous sommes tributaires de l'Angleterre pour la mode et pour beaucoup trop de choses, hélas! Et nos voisins d'outre-Manche doivent bien rire dans leur barbe rouge de notre engouement pour tout ce qui vient de chez eux.

phrases de René Bernard. N'ayant aucune notion de cryptographie, il ne réussit pas dans son travail; les mots écrits par lui ne sont nullement la traduction de ceux tracés à l'aide de signes par l'inventeur.

Deux experts, dont je joins les attestations, ont examiné les quelques lignes intercalées dans le texte de René Bernard et ont reconnu d'une manière certaine qu'elles étaient l'œuvre d'Odon Wegrow. C'est là une constatation dont l'importance n'échappera à personne; elle prouve que le financier a eu dans les mains, pendant un certain temps, le manuscrit de la victime, et qu'il soupçonnait que ce cahier contenait des choses qu'il avait intérêt à connaître, puisqu'il essaya de le traduire. Or, remarquez, messieurs les jurés, qu'il n'osa point confier ce cahier à des savants qui l'auraient déchiffré. Pourquoi Wegrow se livrait-il secrètement à ce travail? Pourquoi ne remit-il pas le manuscrit à un traducteur spécial? Pourquoi ne révéla-t-il pas au juge d'instruction qu'il possédait ce cahier? Sinon parce qu'il craignait que l'on y apprit son passé et qu'on ne l'estimât à sa juste valeur; sinon parce qu'il redoutait que le juge n'y trouvât des passages où Bernard l'estime capable d'un crime

Aussi, mères françaises, réagissez vite; restez françaises, pour ce qui est de la mode, surtout. Vous avez assez de goût et d'imagination pour varier à l'infini les costumes de vos enfants. Quoique vous fassiez, votre inédit sera toujours gracieux et admiré, et vous verrez bientôt que vos enfants auront gagné de n'être plus les plagiateurs de mômes anglais.

NEMO.

Théâtre de Saumur

Ce soir vendredi, représentation de *Gabrielle*, en 3 actes, et *Monsieur Alphonse* en 3 actes, avec M^{me} FAVART dans les principaux rôles.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 juin 1891.

Après la hausse exagérée d'hier il fallait s'attendre à un tassement des cours. Aussi le 3 0/0 reste-t-il aux environs de 95.45; le 4 1/2 0/0 fait 104.80.

La Banque de Paris garde ses bonnes tendances à 782. La progression régulière de ses opérations qui lui a permis d'augmenter son dividende, soutient d'une façon très efficace et non moins légitime la fermeté des cours.

La Société Générale est très bien tenue à 475.

Le Crédit Lyonnais consolide son avance à 777. Le dernier bilan qui vient d'être publié montre le développement continu des affaires sociales et le rôle important joué par cet établissement sur notre marché.

La Banque d'Escompte continue à s'améliorer à 460, valant au surplus beaucoup mieux.

On cote le Crédit Foncier 4,264. Le Crédit Mobilier, très demandé, finit à 378. Son assemblée générale est fixée au 12 courant.

Les actions du Crédit Foncier de Tunisie maintiennent très facilement l'avance acquise. Le voyage du président du conseil d'administration, M. Chavoix, dans la régence lui a permis de terminer sur place d'importantes affaires dont on attend de gros bénéfices.

On s'occupe beaucoup en Bourse des actions de la mine d'or Electra; pour lesquelles on prévoit un bon accueil et un grand avenir.

Les obligations des Chemins de fer Economiques font 413.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Nous apprenons que la reconstitution de la Société de Dépôts et Comptes Courants est un fait accompli et que, sous peu, le public en sera avisé officiellement.

MARCHÉS

CHALONNES, 2 juin

Froment, double-décalitre, 4 45. — Seigle, 3 fr. — Orge, 2 50. — Avoine, 2 fr. — Pommes de terre, 1 35. — Foin, la charretée, 4,050 kil., 100 fr. — Paille, 50 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 fr. — Poulets, la couple, 3 à 4 fr. — Œufs, la douzaine, » 70. — Vin rouge, la barrique, 110 fr.; blanc, 125 fr. — Bœuf, le kil., 4 60.

CANDÉ, 1^{er} juin

Froment, double décal., 4 30. — Orge, 2 40. — Sarrasin, 2 25. — Avoine hiver, 2 20. — Beurre, le demi-kilo, 4 fr. — Œufs, la douz., » 70. — Poulets, la couple, 3 à 4 fr.

BOURGUEIL, 2 juin

Froment, l'hectolitre, 21 50. — Seigle, 13 fr. — Orge, 13 50. — Avoine, 9 75. — Pom-

nouveau, et où il semble l'accuser par avance de sa mort prochaine.

Peut-être prétendra-t-on que ce cahier de Bernard, ces photographies, ces traductions, ces examens d'experts, sont une machine de guerre compliquée composée de toutes pièces pour dégager la responsabilité de Marchand et reporter à tort la culpabilité du meurtre sur la tête d'Odon Wegrow! On avancera que l'inconnu qui dit avoir enlevé le manuscrit du bureau où il était enfermé, a pu, non pas l'y replacer, mais l'y introduire pour la première fois.

Certes, messieurs, si je n'avais aucune preuve pour appuyer mes paroles, je n'aurais pas osé les prononcer devant vous. Mais ces preuves, je les possède, elles sont en grand nombre: elles consistent dans la découverte du passé de Wegrow, dans la concordance parfaite sur ce sujet entre le cahier en écriture secrète et les articles du journal de Vienne la *Wiener Zeitung*; elles sont formées en outre des extraits de la cour martiale instituée en Autriche, pour juger les crimes commis pendant la guerre de 1866 avec la Prusse; enfin, elles proviennent de la copie de plusieurs lettres émanées tant du financier lui-même, que d'un de ses employés, et de ses correspondants: toutes pièces que je vais déposer entre les mains de M. le président.

(A suivre.)

mes de terre, 4 50. — Haricots de Soissons, 31 fr. — Haricots rouges, 27 fr. — Beurre, le kil., 2 fr. — Œufs, la douzaine, » 75. — Dindons, la pièce, 7 fr. — Canards, 2 fr. — Poulets, 2 fr. — Oies, 5 fr. — Bœuf, le kil., 4 60. — Veau, 2 fr. — Mouton, 2 05. — Porc, 1 40.

M. DUBOIS-RONCE prie MM. les Propriétaires de s'adresser à lui personnellement pour les travaux de vidanges: Pont-Fouchard, près Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 4 20
En bonbonnes de 5 kil. — 4 40
— de 10 kil. — 4 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50
— vieux — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90
Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

RAISINS A BOISSONS

Les Corinthe MARQUE L'ANCRE, vendus en sacs estampillés et plombés, sont de qualité irréprochable, ils sont les plus riches en alcool et donnent un vin très délicat. Se méfier des raisins de qualité inférieure et des contrefaçons.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'Entrepôt général, 9, boul. Corderie, à Marseille. Un opuscule, "La vérité sur les Raisins Secs", est adressé à toute demande.

Maison BOUCHET. J. COUTARD, Successeur
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils continueront à pousser et à servir leur couleur naturelle si vous employez la *Sève Capillaire Pomme et la Lotion* du docteur R..., qui en favorise la croissance et détruit les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité. Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la *Sève Capillaire Lotion* pour les soins de leur toilette. La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

M. le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat — poste.

— En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur: chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41, et de M^e BROSSARD, notaire à Mazé.

ADJUDICATION

Le DIMANCHE 7 JUIN 1891, à midi, en l'étude de M^e BROSSARD, notaire à Mazé,

DE

PREMIER LOT

La 1^{re} FERME DE LA CORBINIÈRE

Sise commune d'Echemiré
D'une contenance de 37 hectares 32 ares 70 centiares

MISE A PRIX : 32,000 francs

Ferme suivant bail de 12 ans à partir du 1^{er} novembre 1891 : 1,366 fr.

DEUXIÈME LOT

La 2^{me} FERME DE LA CORBINIÈRE

Sise commune d'Echemiré
D'une contenance de 33 hectares 70 ares 50 centiares

MISE A PRIX : 30,000 francs

Ferme suivant bail de 6 ou 9 ans à partir du 1^{er} novembre 1891 : 1,400 fr.

TROISIÈME LOT

CLOSERIE DU GENIÈVRE

Sise commune d'Echemiré
D'une contenance de 7 hectares 71 ares 20 centiares

MISE A PRIX : 10,800 francs

Ferme courante : 528 fr

QUATRIÈME LOT

Closerie de la Chabulière

Sise commune d'Echemiré
D'une contenance de 2 hectares 21 ares 15 centiares

MISE A PRIX : 2,800 francs

Ferme courante : 136 fr.

CINQUIÈME LOT

CLOSERIE DU CORMIER

Sise commune d'Echemiré
D'une contenance de 3 hectares 20 ares 60 centiares

MISE A PRIX : 8,500 francs

Ferme courante : 340 fr.

SIXIÈME LOT

Ferme de la Guitoisière

Sise commune de Vieil-Baugé
D'une contenance de 23 hectares 23 ares 75 centiares

MISE A PRIX : 28,500 francs

Ferme courante : 1,100 fr.

Faculté de réunir les 3^e et 4^e lots.

Pour renseignements, s'adresser :

1^o A M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, 41, rue du Temple;

2^o A M^e BROSSARD, notaire à Mazé, dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire,
F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 41,

Avec Remise et Écurie.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

CRÉANCE de 800 fr.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Grande Vente Mobilière

DE

MATÉRIEL & DE MARCHANDISES

Qui commencera le DIMANCHE 7 JUIN et continuera les Dimanches suivants,

A l'usine de Bron, commune du Coudray - Macouard, par Montreuil-Bellay.

ON VENDRA :

Meubles, batterie de cuisine, liège, fusil, vin rouge, 7,000 kilog. de charbon, 4 charrettes, 1 voiture à 4 roues, 4 chevaux, farines de 1^{re} marque, son et recoupe, et quantité d'autres marchandises.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e HACAULT, notaire, ou à M. DEFAY, expert à Doué-la-Fontaine. (401)

A VENDRE

UNE MAISON située angle de la rue de la Maréchalerie et de la r. St-Nicolas. S'adresser à M^{me} LEFFET, 15, rue de la Maréchalerie, ou à M^e GAUTIER, notaire.

Grande et Belle CAVE

A LOUER

Située rue de Fenet
S'adresser à M. TERRIEN aîné.

A VENDRE

COFFRES-FORTS INCOMBUSTIBLES, hauteur 120 c/m, largeur 63 c/m, profondeur 40 c/m.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE

MOULIN A EAU SUR LE THOUET

AVEC PRAIRIE

S'adresser à M. RUE, négociant à Saumur.

UN JEUNE HOMME, 30 ans, demande place de COCHER.
S'adresser au bureau du journal.

A GÉNER

Magasin d'ÉPICERIE et MERCERIE BUVETTE

Rue du Pressoir - Saint-Antoine, n° 15,

Pour cause de départ et cessation de co. merce

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Apprenti pour une maison de nouveautés.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE Un Ménage pour servir à la campagne, le mari cultivateur-vigneron, et la femme bonne basse-courrière.
S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

American - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Épicerie Parisienne IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAVON BRITANNIQUE pour laver à froid

LE PAIN, 0 fr. 50

Suppression des lessiveuses et de l'emploi des cristaux-lessives, etc. — Importante économie de temps et d'argent. — Ce savon conserve le linge et lui donne une blancheur éclatante.



AU PALAIS

DES MARCHANDS

75-77, rue Baudrière, 75-77

ANGERS

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement :

1^o Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies ;

2^o Que la qualité des meubles est toujours garantie ;

3^o Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;

4^o Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement ;

5^o Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.

Toiles cirées et Linoléum

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, SUCC^R

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dinners sur commande

PRIX MODÉRÉS

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.